

COVID-19 : Appel de l'ICCRROM pour la protection du patrimoine

En plein milieu d'une crise mondiale sans précédent, l'ICCRROM exprime ses condoléances et sa solidarité à ses États membres pour les pertes humaines et les souffrances provoquées par l'épidémie de COVID-19. L'ICCRROM souhaite également exprimer ses remerciements les plus sincères aux professionnels de la santé et à tous ceux qui affrontent cette crise en première ligne, travaillant sans relâche pour sauver des vies humaines et assurer la circulation des biens et services essentiels.

Le rôle important du patrimoine culturel en temps de crise

L'ICCRROM attire l'attention du monde entier sur le rôle significatif de la culture et du patrimoine culturel dans le soutien social et post-traumatique en cas de crise, en permettant la cohésion sociale et la construction de la résilience des communautés. Conformément à l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable, l'ICCRROM reconnaît en outre le rôle important de la culture, du patrimoine culturel et des connaissances traditionnelles associées, dans le développement durable et l'action climatique, ainsi que la contribution du patrimoine que ces derniers peuvent apporter pour réduire le risque de pandémie. L'ICCRROM souligne également l'importance des habitats durables qui assurent la sécurité et la santé des personnes en harmonie avec la nature.

Risques et difficultés pour le patrimoine culturel pendant et après la crise

De nombreux projets en ligne encourageants ont vu le jour dans le monde entier, avec en particulier l'ouverture virtuelle de sites patrimoniaux et de musées pour offrir un lieu de loisirs et d'apprentissage pendant cette période d'isolement. En même temps, il existe cependant des signes inquiétants de difficultés auxquelles le secteur du patrimoine culturel et les communautés associées doivent faire face, provoquées notamment par la perte de revenus et de moyens de subsistance. La disponibilité limitée des ressources pour la protection et la gestion du patrimoine dans les mois à venir suscitent également des inquiétudes, ainsi que le risque d'une éventuelle négligence liée aux difficultés économiques dues à la crise. La protection et la conservation de notre patrimoine culturel doivent figurer dans tous les plans de reprise et dans les projets de développement après la crise. Pour cette raison, l'ICCRROM souhaite également exprimer ses préoccupations quant à la vulnérabilité croissante des industries culturelles et du patrimoine vivant, qui pourrait, entre autre, créer des difficultés aux artisans et aux artistes, ainsi qu'à de nombreuses autres professions culturelles.

L'appel à l'action de l'ICCRROM

L'ICCRROM, organisation intergouvernementale dont le mandat est de promouvoir les bonnes pratiques de protection et de conservation du patrimoine culturel dans le monde entier, fait appel à ses États membres, par l'intermédiaire des autorités nationales et locales, des gestionnaires de sites et d'institutions du patrimoine, des travailleurs culturels et des conservateurs traditionnels, ainsi qu'aux secteurs publics, de la société civile et privée, pour :

- Prendre toutes les précautions nécessaires contre ce virus, conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et des gouvernements nationaux, et établir des protocoles pour assurer la sécurité de tous les membres du personnel et de leurs familles, des visiteurs et des communautés ;
- Adopter toutes les mesures possibles pour réduire les risques auxquels sont exposés les sites et les collections du patrimoine pendant les périodes de fermeture et établir des procédures de préparation et d'intervention d'urgence pour les sites du patrimoine, les musées, les archives et les institutions, en étroite collaboration avec les organismes humanitaires et d'intervention concernés ;
- Consulter des professionnels qualifiés du patrimoine pour s'assurer que toute utilisation temporaire de sites patrimoniaux, de musées, d'archives et d'institutions comme les hôpitaux ou les abris de quarantaine est réversible et que les méthodes de décontamination auront un impact minimal sur le patrimoine ;
- Reconnaître la qualité essentielle du patrimoine culturel pour le bien-être de l'homme ;
- Reconnaître la valeur sociale et économique du patrimoine culturel matériel et immatériel, et continuer à soutenir sa protection et sa gestion en tant que facteur important de la reprise après la crise. Ceci permet de créer des conditions favorables au bien-être, à des moyens de subsistance sains et à une meilleure qualité de vie pour les personnes et les communautés et la reprise éventuelle du tourisme culturel qui soutient les objectifs de conservation ;
- Inclure la protection et la conservation du patrimoine culturel dans tous les plans de relance après la crise, et prévenir toute négligence du patrimoine culturel ou réduction de ses programmes de protection et plans de conservation en période de ralentissement économique éventuel ;
- Adopter des mesures visant à promouvoir la conservation du patrimoine culturel pour un bénéfice économique durable, en particulier pour les communautés locales et les petites entreprises qui dépendent du patrimoine pour leurs moyens de subsistance ;
- Adopter des dispositions visant à soutenir les détenteurs de la culture et des connaissances, notamment les artisans, les professionnels de la conservation et les artistes parmi tant d'autres, et en particulier les plus vulnérables ;
- Envisager des moyens nouveaux et traditionnels d'utiliser le patrimoine pour mieux faire comprendre ses avantages pour le bien public et le bien-être humain, y compris comme moyen pour réduire les inégalités sociales et économiques et d'améliorer la gouvernance locale ;

- Examiner de nouvelles façons d'exploiter les technologies de l'information pour promouvoir l'appréciation du patrimoine culturel de l'humanité, en renforçant les capacités des conservateurs culturels pour l'utilisation des médias virtuels et des méthodes d'apprentissage en ligne et en impliquant les jeunes générations au processus.

L'ICCROM exprime sa volonté de collaborer avec la communauté internationale, et en particulier ses États membres, l'UNESCO et d'autres partenaires internationaux en ces temps difficiles, dans le but de promouvoir la conservation et la protection du patrimoine culturel sous toutes ses formes pour l'humanité. L'ICCROM saisit également toute occasion de joindre ses efforts pour soutenir des formes de sociétés plus résilientes, pacifiques et inclusives, avec les institutions travaillant dans le secteur du patrimoine et autre.

Original : anglais